



Le lettre du 1er degré de Sud Education 91

Écoles publiques : Zones À Reprendre !

"Nous sommes dans le temps de l'action."

Gabriel Attal, discours, du 5 octobre 2023

"Les principaux constats sont connus depuis des années. Il nous faut désormais en tirer les conséquences"

Edouard Geffray, Dgesco,

N°2 du Ministère, le 25 octobre 2023.

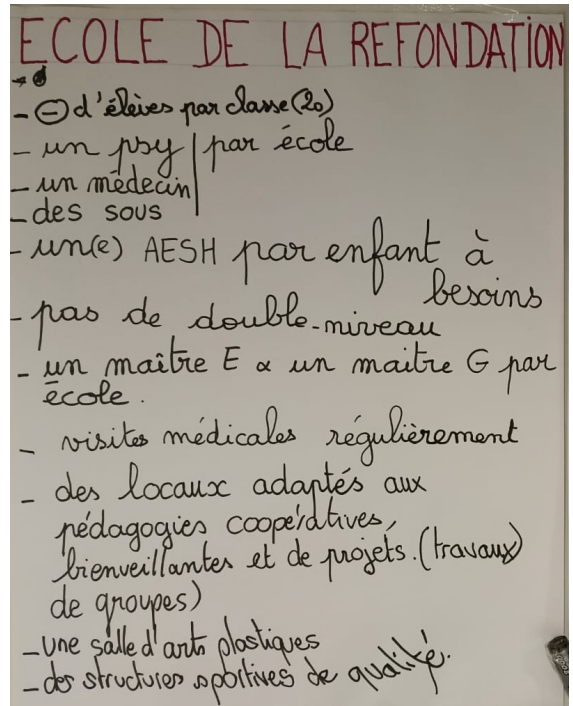
Ces deux petites phrases vous auront échappées. Tant mieux, car le mépris qui inspire ces sauveteurs autoproclamés de l'école, n'aura pas troublé vos congés d'automne. « *Le temps de l'action* » et des « *constats connus* » est venu ! **Oui, dans les milieux autorisés, tout le monde le sait : Les enseignantEs sont feignantEs, écerveléEs. Ielles ne font rien et plutôt que de se soucier des élèves, ielles organisent les prochaines vacances.** Dans le fond, ces mots ne valent pas mieux qu'un édito "*Spécial École de Cnews*"... mais qu'attendre de plus d'un Ministre, d'un président, d'une première dame qui ne connaissent de l'École que les ghettos de privilégiéEs des beaux quartiers où l'entre soi et le mépris des "petites gens" est si courant.

Qu'ils et elles se mettent une chose en tête : **Dans les écoles, nous ne les avons pas attendus pour passer à "l'action" : Nous travaillons, nous réfléchissons et pallions leur ignorance du sujet en nous arrangeant avec des moyens de "plus en plus du bord" pour que nos élèves continuent d'apprendre à lire, écrire, compter, raisonner, à être curieux, cultivés et à vivre ensemble.**

Si cela fonctionne mal, c'est parce les gouvernants qui se succèdent ont choisi de restreindre les moyens, de mettre les personnels déjà épuisés sous pression, de faire fuir les nouveaux recrutés... mais arrêtons là : La liste de nos colères est sans fin.

Pour nous aussi, syndicalistes en lutte, le temps est à l' *action*; pour défendre nos collègues harcelés et épuisés, pour plus de moyens, pour notre liberté pédagogique, pour des hausses de salaires ... et quand nous voyons afficher sur un mur de salle des maîtres, une série de revendications écrites par les collègues, comme cela nous est arrivé dernièrement, nous retrouvons l'énergie pour **reprendre notre école en main.**

Faisons la même chose partout !



Pour Faire le point, S'organiser, Résister Réunions d'informations syndicales

Mercredi 29 novembre, de 9h00 à midi
à la Bourse du travail de Massy
14 rue du chemin des femmes

**Les 3 heures de réunion peuvent être déduites
des 108 heures : animations pédagogiques,
constellations, concertations**

Toutes les écoles doivent être évaluées tous les 5 ans. 20 % des écoles le seront dans l'année.

Évaluation d'école ! BASTA !

JM Blanquer en 2019, a créé le Conseil d'évaluation de l'École (CEE) en remplacement du CNESCO (Centre National d'Étude des Systèmes scolaireS). Le CNESCO regroupait des chercheurs et des parlementaires de tous bords politique. Il produisait des rapports sur lesquelles le Ministère pouvait s'appuyer pour mener sa politique. Le Ministère n'y participait qu'à titre consultatif, d'où son indépendance.

Le CEE est d'une nature différente. Son président **Daniel Auverlot** était recteur de l'Académie de Créteil avant de prendre ce poste. **Édouard Geffray**, DEGESCO (N°2 du Ministère) ainsi que **Magda Tomasini**, DEPP (Directrice de l'Évaluation, de la performance et de la prospective) y siègent aussi. En terme d'indépendance, le CEE pourrait mieux faire. Si parmi les parlementaires siégeant au CEE, on trouve **Alexis Corbière** (LFI) et **Marie Pierre Monier** (PS), on notera que **Cécile Rihlac** qui a donné son nom à la loi qui fournit aux directrices et directeurs des pouvoirs hiérarchiques, est membre membre du conseil. Siègent aussi au CEE, **M. Éric Charbonnier**, expert

éducation auprès de l'OCDE et de l'Institut Montaigne. **Olivier Houdé**, professeur de psychologie, spécialiste des neurosciences cognitives (Le Dada de JM Blanquer...) ou encore **Martine Daoust**, agrégée en pharmacie qui fut aussi Rectrice de l'académie de Poitier, qui fut contestée pour le grand nombre de postes qu'elle supprima et qui démissionna en 2012, parce que, selon ses mots de l'époque : "*Elle avait passé l'âge de se faire engueuler par les syndicats*".

Cette liste conséquente de personnages ayant eu à faire avec JM Blanquer ou avec des lobbies appelant à des "réformes structurelles" (suppression de postes, privatisation d'une partie de services...) font de facto, du CEE une sorte de laboratoire du démantèlement de l'école Publique.

Le fait qu'il intègre ou qu'il soit intégré aux principaux services de l'administration centrale peut même laisser penser qu'il se substitue à cette dernière. Si le gouvernement avait eu comme objectif de court-circuiter le Ministère lui même, il ne s'y serait pas pris autrement.

Comment cela se déroule ?

La première phase consiste en une « autoévaluation » autocritique des pratiques de l'école pilotée par ... la directeur.trice qui se retrouve submergé.e. Cette phase sert à vérifier la conformité des pratiques avec les orientations nationales.

La deuxième phase consiste en une évaluation externe. La hiérarchie mène cette évaluation. Il est question d'y intégrer des professionnels extérieurs à l'Éducation nationale (élus locaux, parents...). Au final, on propose des « stratégies » pour l'école. Le CEE et ses relais sur le terrain ont un impact grandissant sur nos conditions d'exercices. Son action s'impose. Il semble se substituer à l'Administration centrale. Cela n'est pas sans nous poser quelques interrogations réglementaires.

Comment Résister ?

Envoyer à l'IEN une motion d'école de refus : Ne pas rester isolé et faire remonter ce refus aux syndicats. Même si l'administration peut faire pression sur les écoles et sur les individus, le risque de sanctions disciplinaires est nul si on fait ses 108. Étant donné que les IENs ne peuvent évaluer qu'un cinquième des écoles de leur circonscription, nous avons pu constater que les refus, pour l'instant, sont possibles.

Demander un report en raison d'une situation particulière de l'école : Non remplacements, manque de postes d'AESH, problèmes de locaux, élèves éruptifs non pris en charge... les raisons d'invoquer notre indisponibilité pour répondre à des futilités de technocrates qui ne nous apporteront rien, ne manquent pas.

Demander du temps supplémentaire : Dans le second degré, les collègues bénéficient de journées banalisées, sur le temps devant élèves. Et pour nous ? Les 108 heures sont déjà prises par toutes nos missions, donc nous n'avons pas le temps de nous auto-évaluer. Si tous les collègues ne sont pas prêts à refuser, il est au moins possible de demander du temps sur les animations pédagogiques, et pourquoi pas sur le temps de classe.

L'évaluation d'école n'est pas une inspection: les textes ne vont pas dans ce sens, si on la rate... Ce n'est pas bien grave !!!

Les évaluations d'école imposées par le CEE et par notre hiérarchie dégradent nos conditions de travail, dénaturent notre pratique professionnelle et servent régulièrement de prétexte à dénigrer nos métiers dans les médias, auprès du grand public. Il s'agit de toujours prétendre qu'on peut faire mieux sans moyens supplémentaires, de culpabiliser les enseignants, de les mettre sous pression avec des objectifs impossibles à atteindre, vu nos conditions de travail.

Elles constituent un facteur de risques psycho-sociaux que nous prenons très au sérieux.